



Commission temporaire sur la fin de vie

[mandature 2015-2021](#)

Les nombreuses pétitions en ligne à ce sujet ont incité le CESE à s'autosaisir de cette question. La commission temporaire a formulé des préconisations afin d'améliorer la législation existante sur la question de la fin de vie.

Composition de la commission au 31 mars 2021